

Pour une République qui réconcilie, accueille, instruit et protège

En 2012, avec Jean-Louis Borloo
prenez le Parti de l'indépendance.

Rejoignez-nous !



PARTI RADICAL
Liberté, Égalité, **Fraternité**

www.partiradical.net



«Le combat politique, c'est imposer des idées, des concepts. Je me battraï pour défendre mes valeurs républicaines, écologistes et sociales. Je me battraï pour que l'on cesse d'opposer les Français les uns aux autres.»

Jean-Louis Borloo, octobre 2011

Pourquoi rejoindre le Parti Radical ?

- parce qu'entre une gauche archaïque et une droite sécuritaire, nous devons défendre la diversité et la cohésion sociale pour offrir à notre pays la sérénité nécessaire pour relever les défis qui l'attendent.
- parce que notre devise, Liberté, Egalité, Fraternité est trop souvent mise à mal par une mise en cause des communautés et la peur de l'autre, nous devons défendre les valeurs de notre République et donner à tous les mêmes droits et les mêmes devoirs.
- parce que la priorité d'un pays doit être l'éducation. De l'éducation des tout-petits à la formation des plus grands, de l'apprentissage des fondamentaux à la maîtrise des savoir-faire, nous devons défendre l'instruction publique, laïque, gratuite, et obligatoire.
- parce que la puissance d'une Nation s'évalue à la puissance de son maillon le plus faible, et qu'aujourd'hui, nous avons abondonné les plus faibles, nous devons défendre une politique qui allie croissance et justice sociale.

En 2012, prenez le Parti de l'indépendance. Rejoignez-nous !

Adhésion
Renouvellement

Département
Circonscription

Cotisation simple 1 an : 25 €

Cotisation couple 1 an : 35 €

(joindre un bulletin pour le conjoint)

Cotisation réduite 1 an : 10 €

(moins de 30 ans, étudiant, demandeur d'emploi)

Soutien Je désire faire un don pour soutenir ma fédération départementale et je verse

Chèque à établir à l'ordre de l'AFPPR ;

Seul un paiement par chèque personnel à l'ordre de l'AFPPR est accepté. Toute adhésion donne droit à une déduction fiscale de 66 %. (agrément AFPPR du 11/12/1991)

Date et signature obligatoires

Mme Mlle M. Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :Code postal :

Mail :Portable :

Tél :Profession :

Mandats électifs :Lieux :

Bulletin d'adhésion valable pour une seule personne à retourner au Parti Radical, 1 Place de Valois 75001 Paris ou à votre fédération départementale.

Le Parti Radical est membre fondateur de l'Alliance Républicaine, Ecologiste et Sociale. L'adhésion au Parti Radical est exclusive de toute adhésion à un autre parti politique.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles qui vous concernent. Seul le Parti Radical est destinataire des informations que vous lui communiquez ainsi que les organismes associés.